

Edito



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Cet édito est inhabituel et non conforme aux précédents en raison de la crise sanitaire qui nous a conduits à nous organiser différemment.

Nous n'avons pas pu nous réunir en ce début d'année pour notre traditionnelle cérémonie des vœux, je le regrette. C'est pourquoi je tenais à m'exprimer plus longuement dans ce bulletin pour vous faire un retour sur l'année écoulée et sur les projets de l'année à venir. Vous pourrez lire mes propos en pages 2 et 3.

Je profite de l'occasion pour donner la parole à Viktor Foessel, jeune maire, fier de son mandat :

«Bonjour à tous. J'ai été élu le 19 octobre et je m'appelle Viktor. Celles et ceux qui ont lu le Progrès doivent déjà le savoir. Parmi les projets que nous avons évoqués dans nos réunions de Conseil Municipal Jeunes, nous avons prévu d'installer des balançoires pour compléter les aires de jeux et de faire un parcours de VTT. Nous souhaitons également organiser une ou plusieurs fêtes, des ateliers de créativité et faire des petits marchés.

4 adjoints ont été élus en même temps que moi : Léna à Vieu, Kalya à Sutrieu, Pablo à Belmont et Louis à Lompnieu ».

Je vous présente tous mes meilleurs vœux pour l'année 2021.

Pauline Godet

Maire de Valromey-sur-Séran.

Le dossier (p. 4 et 5)

Plan Local d'Urbanisme



Conseil Municipal des Jeunes

Une douzaine de jeunes volontaires, du CM1 à la 3ème, avait répondu à notre appel en septembre dernier. L'équipe est constituée de 10 enfants. Lors de la troisième réunion, avant que les restrictions sanitaires ne nous stoppent dans ce bel élan, il a été procédé à l'élection du jeune maire et de ses quatre adjoints, un par commune historique, à l'instar de ce qui a été pratiqué pour les adultes.

Chacun s'est montré très attentif aux modalités d'élection et, en parfait citoyen, a validé le résultat des urnes dans le respect de la parité. Les possibles déceptions ont vite été oubliées autour d'un verre de jus de fruit pétillant et des échanges liés au programme de mandat, qui va courir sur deux années, jusqu'en octobre 2022.

Le premier projet lancé était le choix d'éléments de jeux complémentaires pour les parcs existants de Massignieu, Don et Chongnes. Le projet fédérateur est, sans conteste, l'organisation d'une fête qui rassemblerait jeunes et adultes autour d'activités diverses et qui serait peut-être aussi l'occasion d'inaugurer la piste de VTT en projet. A suivre ...

Viktor Foessel, maire, ainsi que ses quatre adjoints fraîchement élus : Louis Balley à Lompnieu, Pablo Godet à Belmont-Luthézieu, Léna Gergaud à Vieu et Kalya Foessel à Sutrieu étaient tous fiers d'arborer l'écharpe qui leur avait été remise à l'issue de l'élection, lors de la cérémonie du 11 novembre dernier.



Belmont



Lompnieu



Sutrieu



Vieu

Le Mot du Maire



Voici une nouvelle année qui débute et ce que nous espérons tous, bien évidemment, c'est qu'elle soit, et de loin, meilleure que celle qui vient de se terminer. Je ne vais pas en refaire la chronologie mais il nous a fallu affronter beaucoup de vents contraires.

2020 a débuté sur un malaise démocratique, économique et social sans précédent révélé par la crise des Gilets jaunes. Alors que cette crise devait être désamorcée par des mesures économiques et des exercices démocratiques, les autorités administratives ont été rattrapées par une situation sanitaire inédite. Il a fallu s'adapter au premier confinement de mars imposé dans l'urgence comme réponse à la crise COVID.

La virulence du virus a eu, malgré le remarquable dévouement des personnels soignants, les conséquences dramatiques que vous connaissez, avec une croissance exponentielle du nombre de malades, la saturation des hôpitaux, et malheureusement le décès d'un trop grand nombre de nos concitoyens.

Ce confinement a perturbé la tenue régulière des élections municipales à Valromey-sur-Séran. Même si tous les membres de la liste que je présentais "Unis pour l'avenir de Valromey-sur-Séran", ont été élus lors du premier tour des élections le 15 mars dernier, il a fallu attendre le 25 mai pour procéder à la mise en place du conseil municipal. La motivation des élus n'en a en rien été émuée et je les en remercie. Tous ont été présents, chaque fois que cela a été nécessaire, pour répondre aux besoins nouveaux générés par les contraintes sanitaires.

Et, comme si cette année 2020 n'était pas suffisamment troublée, la France a dû composer avec de nouveaux actes terroristes.

Je vais m'arrêter là pour un bilan que j'aurais voulu, vous l'imaginez, plus constructif et plus optimiste.

Pour cette année 2021, nous allons nous concentrer sur des projets d'aménagement du territoire communal.

Ce nouveau mandat sera marqué par la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document d'urbanisme stratégique et opérationnel intégrera les notions de développement durable. La procédure s'échelonne sur deux années, elle nous permettra de réfléchir ensemble à un vrai projet d'aménagement et de développement de la commune. Vous trouverez un dossier consacré à ce sujet dans ce numéro du bulletin.



Nous ne pouvons pas parler d'urbanisme sans évoquer le dossier de la défense contre l'incendie. L'étude réalisée par la société Profils Etudes démontre l'insuffisance de la protection incendie dans notre commune. Nous étudierons les différentes possibilités pour pallier ces insuffisances et surtout ferons une estimation des travaux que nous devons engager. Un plan budgétaire devra être mis en place sur plusieurs années car le coût est très important.

Début février, la mise aux normes et la rénovation de la salle polyvalente de Charancin débiteront. Ces travaux s'imposent pour la sécurité (mise aux normes électriques) et le confort des locataires (cuisine rénovée et agrandie, modernisation de la salle : bar, peintures...). Cette salle répond aux besoins de rassemblements familiaux et, dès le mois de septembre, nous pourrons enregistrer de nouvelles réservations. Dans ce même temps, les artisans retenus procéderont à la transformation de l'ancien appartement de l'étage en gîte communal.

Enfin, nous continuerons le programme de rénovation du patrimoine communal. Des demandes de financement ont été déposées, notamment dans le cadre du plan de relance.

Le Mot du Maire

Au niveau budgétaire, et sans vouloir trop entrer dans les arcanes des Finances Publiques, il me paraît important de vous rappeler que les communes, directement impactées par la Loi de finances et les réformes de l'Etat, perdent à la fois autonomie et ressources. Nous avons, d'une part, la chance d'avoir des finances saines, résultat d'une bonne gestion, la nôtre, mais aussi celle des équipes précédentes, auxquelles je tiens à rendre hommage à cette occasion et d'autre part, l'opportunité de bénéficier des synergies et des économies d'échelle liées à la commune nouvelle.

Cependant, il nous faut constater que les produits des services ne représentent qu'une faible part dans notre budget (part drastiquement réduite en cette période de COVID), que les ressources de la forêt sont en diminution et ne doivent plus être considérées comme des ressources fixes mais comme des bonus et que les dotations en provenance de l'Etat, de la Région, du Département diminuent. Sur ce dernier point les communes rurales sont les grandes perdantes des mécanismes de péréquation mis en place. Enfin, les réformes fiscales, en particulier la fin annoncée de la taxe d'habitation, bien que compensée pour les communes, mettent quasiment fin à l'autonomie financière des collectivités. Elles en ressortent avec une marge de manœuvre réduite.

Il n'en demeure pas moins que, conscients des difficultés auxquelles nous sommes confrontés, nous maintiendrons nos financements et notre soutien à toutes les associations. Nous accompagnerons toutes celles dont les projets visent à proposer des animations permettant à Valromey-sur-Séran de retrouver son dynamisme d'avant cette crise sanitaire.

Je voudrais saluer mon équipe municipale qui ne peut pas s'investir autant qu'elle le souhaiterait : les travaux en commission ont été reportés et les contraintes sanitaires ont mis un frein à tous les projets de rassemblements. Je souhaite remercier également nos agents municipaux qui s'investissent pour notre commune et pour nous tous.

Vous l'aurez lu en première page de notre bulletin, nous avons désormais un Conseil Municipal Jeunes, plein d'enthousiasme, qui, lui aussi, a été freiné dans son élan. Espérons que 2021 permettra à ces jeunes de mettre en œuvre leurs idées.

Certes, la lutte contre le coronavirus n'est pas encore gagnée mais les premières vaccinations nous laissent espérer, à défaut d'une rapide éradication du virus, un recul dès les prochains mois. **C'est pourquoi je souhaite à toutes et à tous une belle année 2021, avec les traditionnels vœux de santé, bonheur et réussite. Ces mots prennent cette année une signification particulière.** Avec l'ensemble de la Municipalité et la Commission sociale, nous ferons en sorte que tous ceux qui sont doublement frappés par cette crise, avec des conséquences économiques sournoises, puissent trouver, à la mairie de Valromey-sur-Séran, l'accompagnement dont ils pourraient avoir besoin. Nous ne voulons laisser personne en déshérence, pas de jeunes désorientés, pas de personnes isolées, pas d'actifs indépendants frappés par la crise, qui ne puissent trouver une écoute et une aide concrète.

Belle année à tous !



Pauline Godet - Maire de Valromey-sur-Séran

LE DOSSIER

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Au début de l'année 2017, les Communautés de communes Bugey Sud, du Plateau d'Hauteville et du Valromey ont adopté un Schéma de Cohérence Territoriale : le SCOT du Bugey. Le SCOT est un document d'urbanisme qui encadre l'aménagement d'un territoire dans le respect des objectifs du développement durable. C'est un document de planification qui définit, à l'échelle d'un territoire plus vaste que celui des communes, un projet de territoire à moyen et long terme. Le SCOT dicte aux communes les règles qui indiquent comment elles peuvent se développer, ce qu'elles peuvent faire (préserver les zones agricoles, protéger l'environnement, densifier les constructions...) mais surtout ce qu'elles ne peuvent pas faire (développer les hameaux plutôt que les bourgs, détériorer la qualité paysagère, construire davantage que ce qui est prévu dans le SCOT pour la commune...).

Le contenu du SCOT est un projet de territoire transversal qui s'intéresse à tous les aspects de la vie quotidienne : le logement, l'emploi, les transports et déplacements, l'industrie, l'agriculture, le paysage, l'environnement, le commerce...

Il s'agit d'une obligation légale imposée par l'État sur l'ensemble du territoire français. En conséquence, la commune de Valromey-sur-Séran est tenue de mettre en place un document d'urbanisme qui devra être conforme aux critères du SCOT, cette obligation de mise en conformité s'imposant à elle.

D'une démarche contrainte... à une démarche volontaire...

Pour rappel, les communes historiques de Belmont-Luthézieu, Lompnieu et Sutrieu étaient dotées d'une carte communale alors que Vieu, ne disposant d'aucun document, était soumise aux règles nationales d'urbanisme (RNU). Elles auraient toutefois déjà dû engager ce travail de mise en conformité mais il a été décidé collectivement de reporter cet exercice après la fusion du 1er janvier 2019 pour plus de cohérence. La création de la commune nouvelle a rendu nécessaire l'élaboration d'un document commun. Après réflexions et échanges, le conseil municipal a retenu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) plutôt que la carte communale.

En effet, ce document offre la possibilité aux élus d'orchestrer et de planifier l'aménagement et l'organisation de l'espace autour d'un vrai projet de territoire communal. Il permet d'actualiser les défis environnementaux et les enjeux de l'urbanisation auxquels la commune doit faire face. Il aborde tous les aspects en matière d'usage des sols, de constructibilité, de volumétrie... en concertation avec les habitants et les personnes publiques associées (Chambre d'Agriculture, Direction Départementale des Territoires, services environnementaux...). Il intègre également les zonages d'eau potable et d'assainissement. Ce travail étant complexe, la commune a décidé de faire appel à l'Agence Départementale de l'Ingénierie de l'Ain pour assistance à maîtrise d'ouvrage.

A ce jour, l'enveloppe estimative s'élève à 55 000 €, incluant procédure, zonage d'assainissement et étude environnementale. Le montant définitif sera connu après sélection du bureau d'étude et la dépense sera lissée sur 3 ans en section investissement. Des subventions pourront être obtenues auprès des services de l'Etat et du département de l'Ain.

Concertation...

Chaque citoyen doit pouvoir se manifester et exprimer ses attentes, ses suggestions, ses réflexions et ses remarques.

Pour cela, nous mettons à votre disposition :

- Un registre dans chacune des mairies,
- La possibilité d'écrire au maire par courriers postaux et courriels.

... et Communication

L'équipe municipale s'engage à échanger avec vous et à vous informer de l'avancement du dossier par différents moyens de communication :

- Informations dans le bulletin municipal et par voie de presse ;
- Plusieurs rencontres publiques de concertation avec la population ;
- Publication des comptes rendus de commissions sur le site internet de la commune ;
- Informations données lors des séances de conseil municipal.

En conclusion

Ce projet est de grande envergure et mobilisera de manière importante l'équipe municipale.

Soucieuse de répondre au mieux aux intérêts de la commune, celle-ci mènera cette élaboration avec beaucoup de soin et dans l'intérêt de notre territoire et de ses habitants.

Comme évoqué ci-dessus, nous vous ferons régulièrement part de l'avancée du dossier et restons à votre écoute.

Les objectifs majeurs du futur PLU de Valromey-sur-Séran définis par les élus :

► Objectifs répondant à une équité entre les habitants :

- Se doter d'un document d'urbanisme cohérent sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle, garantissant une harmonie des règles de constructibilité pour tous les habitants ;
- Assurer un développement équilibré entre les quatre communes historiques.

► Objectifs veillant au respect du caractère rural des hameaux et villages :

- Promouvoir la revitalisation des cœurs de villages en essayant d'agir sur la vacance des logements, par des rénovations répondant aux normes environnementales ;
- Faciliter l'implantation d'aires de stationnement en cœur de village ;
- S'assurer de la qualité des constructions au regard des enjeux du paysage de la commune, en privilégiant notamment les matériaux locaux (bois, pierre...) mais aussi dans le respect des normes environnementales en termes de consommation d'énergie ;
- Préserver et valoriser le patrimoine local, recenser les sources qui alimentent les lavoirs, réaliser un inventaire des arbres remarquables.

► Objectifs veillant au maintien et au développement d'activités économiques adaptées à notre territoire :

- Favoriser l'installation des agriculteurs en périphérie des bourgs tout en trouvant une nouvelle destination aux friches agricoles situées en cœur de village ;

- Préserver les zones naturelles, zones humides mais aussi agricoles, notamment les secteurs classés dans les appellations d'origine ;
- Anticiper d'éventuels besoins d'infrastructures autour du site de la mairie par une maîtrise foncière ;
- Faciliter l'implantation d'artisans locaux ;
- Valoriser notre patrimoine naturel ou architectural afin de favoriser le développement touristique des sites existant sur notre commune tels l'observatoire astronomique de la Lèbe et la cascade de Cerveyrieu ;
- Valoriser les ressources forestières, tenir compte des plans d'aménagement forestier en cours et surveiller les opportunités d'acquisition de parcelles par la commune.

► Objectifs participant à la sécurité des habitants, au maintien des infrastructures et des mobilités :

- Protéger la population face aux risques recensés sur la commune en adaptant les zones de constructibilité ;
- Prendre en compte le vieillissement de la population et des nouvelles formes d'accompagnement des défunts, en prévoyant l'extension des cimetières, notamment pour la création de jardins du souvenir ;
- Adapter les zones de constructibilité à la présence des réseaux nécessaires ou à la capacité de la commune à les réaliser, envisager dès que possible leur enfouissement pour des raisons d'esthétique et de bon fonctionnement ;
- Étudier la possibilité de relier les villages entre eux via des modes de déplacements doux.

Calendrier prévisionnel

Prescription, élaboration du PLU	Consultation des bureaux d'études, choix du prestataire	Diagnostic	PADD, OAP, zonage, règlement	Arrêt du projet par le conseil municipal	Enquête publique et rapport CE (Commissaire enquêteur)	Approbation du PLU
1 mois	3 mois	6 mois	12 mois	9 mois		
01/12/20	01/03/21	Automne 2021	Fin 2022	3ème trimestre 2023		
CONCERTATION						

PADD : Plan d'aménagement et de développement durable. Ce document constitue le socle du PLU. Il permet de comprendre la vision des élus et le projet politique en définissant les orientations de développement en termes d'équipements, d'habitations, de déplacement, de protection des espaces... Le PADD sera décliné selon les règles d'urbanisme auxquelles nous devons nous conformer et au travers des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) localisées et thématiques.

Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI)

Les règles en termes de défense incendie ont évolué et imposent de nouvelles obligations et de nouveaux objectifs aux collectivités. Conformément à l'arrêté départemental du 21 Mars 2017, les communes sont tenues de prendre un arrêté décrivant l'état des lieux de la DECI et l'identification des secteurs où des insuffisances sont avérées. Elles devront par la suite écrire un schéma communal précisant l'ensemble des travaux à réaliser avec un calendrier des différentes interventions à prioriser en fonction des facilités techniques, du nombre d'habitations concernées, de l'urbanisation à venir, de la présence de l'activité agricole et artisanale.

La société « Profils études » a réalisé cette étude, dont le but était de recenser les équipements, de faire l'état actuel de la défense incendie, d'analyser le risque bâtimentaire et d'identifier les secteurs où les installations ne sont pas suffisantes. En lien avec le syndicat des eaux, son travail consistera à faire des préconisations pour les secteurs peu ou pas protégés (rues de village, hameaux complets, maisons isolées).

Ce travail a mis en évidence de nombreuses zones où notre défense incendie est fragile :

- Commune historique de Belmont-Luthézieu : 18 zones non conformes ;
- Commune historique de Sutrieu : 16 zones non conformes ;
- Commune historique de Vieu : 10 zones non conformes ;
- Commune historique de Lompnieu : tout est conforme sur l'existant, le travail avait été réalisé par l'ancienne équipe municipale.

Les solutions suivantes peuvent être proposées :

- mise en place de bâches incendie (le coût d'une bâche de 120M3 est de 20 000 euros environ) ;
- ajout de poteaux incendie ;
- renforcement des réseaux d'eau (coût estimé à 130 euros le mètre linéaire).

A titre d'information, pour un risque d'incendie ordinaire, soit une maison de village, la commune doit assurer un débit de 60 m³ à l'heure pendant 2 heures avec un point d'eau situé à moins de 400 mètres du lieu du sinistre.

Notre réflexion portera sur les secteurs à privilégier et les solutions à apporter en fonction des contraintes techniques, financières et environnementales et de la réflexion PLU en cours. Une étude budgétaire préalable est indispensable au vu de l'ampleur des travaux. Compte tenu des montants importants engagés et de l'étendue de la commune, un budget sera réservé chaque année à ces mises aux normes.

Travaux de la salle des fêtes et du gîte de Charancin

Le Conseil Municipal a validé en septembre la réfection de la salle des fêtes de Charancin et l'aménagement d'un gîte à l'étage pour répondre aux nombreuses demandes de location simultanée des deux équipements. La Covid a retardé l'avancement du projet. La phase d'étude achevée, nous avons rencontré début novembre les différents corps de métiers pour faire un état des lieux et établir des devis.

En décembre, la commission réunie autour de l'architecte a étudié les différentes offres. Le choix des artisans a ensuite été concrétisé dans le respect des règles des marchés publics.

Le Conseil Municipal a délibéré le 21 décembre. L'architecte annonce un début de travaux en février prochain.

Le montant de l'investissement total s'élève à 130 394 € pour la salle et 112 511 € pour le gîte (travaux et frais d'études).

Le montant des subventions s'élèvent à 107 000 € pour la salle et 40 800 € pour le gîte.

Association Foncière Pastorale (AFP) de Belmont-Luthézieu

L'Association Foncière Pastorale est un regroupement de propriétaires de terrain qui a pour objectif de lutter contre le morcellement foncier et permettre l'augmentation de la surface cultivable. L'AFP facilite la sauvegarde et la valorisation d'un foncier qui ne pourrait l'être de manière individuelle, notamment par l'obtention d'aides financières. Elle fait le lien entre les propriétaires et les exploitants. L'Association Foncière Pastorale de Belmont-Luthézieu a tenu son assemblée générale constitutive le 3 octobre dernier. Le bureau exécutif a été mis en place. Il comprend deux représentants de la municipalité, André Bolon et Nicole Bidet, cinq propriétaires titulaires, Nadine Viollet, Isabelle Renard, Henri Reynaud, Robert Glénat, Louis Tavel et deux suppléants, Michel Muller et Marcel Vautaret.

Cette association foncière regroupe près de 150 hectares de qualité diverse : prés, taillis, bois, actuellement partiellement exploités par des agriculteurs. Elle sera l'interlocuteur des exploitants agricoles et représentera les propriétaires. Les exploitants seront sollicités pour examiner l'état des parcelles et pour nous permettre d'établir un programme de travaux. La dynamique de l'association foncière permettra d'améliorer notre environnement et notre cadre de vie en associant les agriculteurs.

Commission Travaux - Voirie

Cette année la commission Travaux - Voirie de Valromey-sur-Séran a proposé 11 projets pour la réfection des voiries transférées à la Communauté de Communes Bugey-Sud.

Il s'agit des voies suivantes :

- La VC 102 : Chemin de Calon (Belmont-Luthézieu)
- La VC 123 : Route de « Sous Massignieu » (Belmont-Luthézieu)
- La VC 128u : Rue de Margillieu (Belmont-Luthézieu)
- La VC 129u : Ruelle du Sud-Ouest (Belmont-Luthézieu)
- La VC 208 : Rue de la Fromagerie (Lompnieu)
- La VC 330 : Voie romaine du Rond à l'Echaud (Section 2- Sutrieu)
- La VC 332 : Route de Lilignod (Sutrieu – Lompnieu)
- La VC 401 : Montée de Pont (Vieu)
- La VC 407bis : Route de Glaron (Vieu)
- La VC 409u : Rue du Four (Vieu)
- La VC 411u : Rue du Tartufier (Vieu)

Nous sommes à ce jour dans l'attente des devis afin de prioriser les voies. Pour les routes et chemins non transférés à Bugey Sud, la commission est toujours en phase de repérage des voiries communales, dont la réhabilitation sera également priorisée.

Concernant les autres projets annoncés dans le dernier bulletin, ils sont toujours en cours et seront finalisés sur le premier semestre 2021.

Pour rappel, il s'agit du changement des panneaux d'agglomération (deuxième partie), du tableau de classement des voiries communales comme suite à la création de la nouvelle commune et du changement de nom des routes homonymes de la commune pour une meilleure localisation des adresses.

La réfection de la salle de Chongnes a été réalisée en cette fin d'année : travaux de peinture et réalisation d'un vestiaire.



INFORMATIONS COMMUNALES

Situation des comptes de notre commune courant novembre 2020

Budget	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Général	169 871 €	244 579 €	872 945 €	975 837 €
Assainissement	118 716 €	279 962 €	166 726 €	124 584 €
Eau	1 550 €	6 905 €	30 274 €	34 634 €

BUDGET GENERAL

La situation des comptes avant la fin de l'année est bonne. Nous constatons que les dépenses de fonctionnement sont contenues. En 2021, nous poursuivrons les économies sur la maintenance des photocopieurs et sur la fourniture d'électricité en liaison avec le Syndicat d'électricité. Les dépenses d'investissement correspondent aux travaux de voirie à Vogland pour 93 380 €, des achats de matériels pour 13 376 €, permettant aux agents techniques de réaliser dans de bonnes conditions les travaux. En 2021, les travaux de rénovation de la salle des fêtes de Charancin pourront être engagés sereinement.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Il concerne toutes les stations d'épuration de la commune. Les redevances assainissement (21 573 €) couvrent juste les intérêts des emprunts (20 813 €). Le capital à rembourser s'élève à 50 373 €. Une convention a été signée avec l'entreprise SODEVAL pour assurer la maintenance technique. Les agents de la commune assureront l'entretien complémentaire.

BUDGET EAU

Il concerne les habitants de Lompnieu et Sutrieu. Le budget de fonctionnement est à l'équilibre. Pour les habitants de Belmont-Luthézieu et Vieu, le Syndicat des Eaux du Bas-Valromey assure également la collecte de la taxe d'assainissement pour le compte de la commune.

Commission Sociale

C'est avec beaucoup de regrets que nous n'avons pas pu organiser notre traditionnel repas des aînés. Les mesures de prévention liées à la crise sanitaire nous interdisaient le regroupement de personnes pour le bien et la santé de tous. L'équipe municipale a tenu à marquer cette fin d'année par un geste d'amitié auprès de ses aînés les plus âgés, qui ont vraisemblablement le plus souffert de l'isolement. Nous avons donc distribué à chaque personne de plus de 70 ans, en résidence principale sur notre commune, un présent dans l'attente de se retrouver autour d'un bon repas ou au cours d'une animation festive. Nous sommes bien conscients que cette attention ne remplace pas la convivialité des retrouvailles de fin d'année mais nous ne manquerons pas de nous réunir tous très rapidement dès que la situation sanitaire le permettra.

Les enfants ne seront pas oubliés ! Le spectacle de Noël n'ayant pas eu lieu, nous organiserons une animation au printemps avec l'aide des élus du Conseil Municipal Jeunes.

Exposition de peinture et d'arts plastiques

La municipalité a décidé de maintenir la 21ème édition de l'exposition de peinture et d'arts plastiques malgré la pandémie avec toutes les mesures sanitaires qui s'imposent.

Le public était au rendez-vous, heureux de participer à un événement convivial, l'un des rares maintenus dans le Valromey. Plus de 320 visiteurs ont répondu présents.

20 artistes de Belley, Plateau d'Hauteville, du Valromey, de la Savoie et de la région lyonnaise y ont participé : peinture, création de bijoux, sculpture, objets de décoration, photos.

Huit personnes ont participé à l'atelier de peinture animé par Georges LEBLE et Serge MARIE.

A l'instar des artistes, elles ont réalisé un tableau représentant le panorama vu de la mairie de Belmont. Le tableau des artistes a été offert.

Malgré les contraintes, cet événement a été une vraie réussite : visiteurs et exposants sont repartis enthousiastes, prêts à revenir l'année prochaine pour retrouver cette ambiance chaleureuse propre à notre exposition.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour la 22ème édition.

BUDGET FORET

L'activité forêt présente un excédent de 103 914 euros pour le fonctionnement et de 32 205 euros pour l'investissement après intégration des opérations de l'année 2019.

Nous devons être très prudents sur ce budget car l'état des forêts se détériore plus rapidement du fait des maladies et du changement climatique. Une réflexion est en cours pour préserver et gérer au mieux ce patrimoine. Ce travail s'effectue avec l'accompagnement de l'ONF.

DENEIGEMENT

Soucieuse de la gêne occasionnée par la neige, même si celle-ci se fait de plus en plus rare, l'équipe municipale met tout en œuvre pour apporter le meilleur service à ses administrés.

Sont déneigés en priorité les axes principaux desservant les villages puis les axes secondaires. Le stationnement des véhicules sur les voies communales gêne le travail de nos agents. Merci de les laisser libres.

Le déneigement est assuré à Sutrieu et Lompnieu par des entreprises privées et à Vieu et Belmont-Luthézieu par nos agents techniques.

Notre commune étant située en zone de montagne, les équipements spéciaux (pneus neige) sont fortement recommandés.



Mairie principale

Horaires d'ouverture :

- lundi : 9h-12h et 13h-17h
- mardi : 9h-12h
- jeudi : 9 h-13h
- vendredi : 9h-12h

1 place de la Mairie - Belmont -
01260 VALROMEY-SUR-SERAN

Tél : **04 79 87 33 57**

Courriel : mairie.valromeysurseran@orange.fr

Site internet : www.valromeysurseran.fr

Mairies déléguées : Permanences ou rendez-vous

- Lompnieu : jeudi 9h-12h
- Sutrieu : lundi 9h-12h
- Vieu : jeudi 9h-12h

Annulation du recensement

Prévu initialement du 21 janvier au 20 février 2021, le recensement de la population est annulé.

Dans le contexte sanitaire actuel, l'INSEE, considérant que les conditions ne sont pas réunies pour réussir une collecte de qualité, a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement de 2021 à 2022.

L'Association des chats errants de Bugey Sud

Cette association a pour mission de capturer les chats errants et abandonnés pour les soigner, les répertorier, les tatouer, les déparasiter et surtout les stériliser. Ils sont ensuite replacés dans leur environnement d'origine et deviennent des « chats libres ».

L'association propose à l'adoption les chats familiaux mais abandonnés ainsi que les chatons. Vous pouvez l'aider en signalant des chats errants ou en faisant un don.

Association des chats errants de Bugey Sud

66 rue de Montvéran

01350 CULOZ

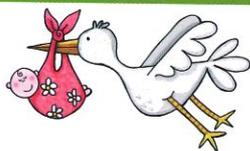
Téléphone : **06.33.90.86.99**

Email : leschatserrantsdebugesud@gmail.com

ETAT-CIVIL

Naissances

- Le 21/07/2020 -
Paul BURKART (fils de Claire MICHAUD et d'Antoine BURKART) à Massignieu
- Le 02/10/2020 - *Yuri RALKEVITCH* (fils de Frédérique FAVRE et de Denis RALKEVITCH) à Sutrieu
- Le 04/11/2020 - *Jean BIDET* (fils de Marie PRENEZ et de Sébastien BIDET) à Sutrieu



Mariage

- Marion THIERCELET et Damien NIOGRET
le 31/10/2020 (Saint Maurice)



Décès

- Le 21/10/2020 Josette CHANEL (Belmont)
- Le 26/10/2020 André TRONCHON (Charancin)

- Le 04/11/2020 Bernard MEYER (Belmont)
- Le 07/11/2020 Jean DURAND (Don)
- Le 18/11/2020 Juliette ROSE (Vieu)
- Le 28/11/2020 Alfred FORT (Lompnieu)
- Le 05/12/2020 Monique MORARD (Charancin)
- Le 04/12/2020 Maurice GIRARDON (Don)
- Le 17/12/2020 Argentine NICE (Bioléaz)



*Toute l'équipe
municipale
vous souhaite
une très bonne
année 2021 !*

AGENDA

- ♦ **Samedi 6 Février 2021** : Vente de civet et boudin organisée par la société de chasse de Belmont à la salle des fêtes de Belmont.
- ♦ **Dimanche 7 Février 2021** : Concert Val Muse "Musiques Populaires" ; représentations à 17h et à 19h à la salle des fêtes de Champagne-en-Valromey.
- ♦ **Samedi 8 mai 2021** : Cérémonie commémorative au Monument Intercommunal du Col de la Lèbe.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

L'Echo des Hameaux

1 place de la Mairie 01260 Valromey-sur-Séran.

Tél. : 04 79 87 33 57

Directeur de la Publication : Pauline Godet - Rédacteur :

Commission culturelle - Mise en page : Frédérique Garin et Isabelle Philippe-Bourguignon.

Crédits photos : Commission culturelle

Tirage : 850 exemplaires

Comment vivez-vous le confinement ?

Nous avons recueilli le témoignage de quatre personnes de génération différente...

Mathieu LEGUY, trentenaire

"Ce deuxième confinement, nous y étions préparés car nous nous y attendions fortement. De par nos activités, restauration ambulante et couture, nous travaillons à 70% dans l'événementiel et toutes les mesures qui ont été prises cet été ne nous laissent pas grand espoir.

Le négatif, c'est que la période est morne pour nous. Nous voyons beaucoup de monde en règle générale tout au long de l'année (amis, clients, collègues) mais au-delà de ce confinement, qui pour nous est une suite logique de ce qui se mettait en place, c'est toute l'année qui se paie lourdement sur le plan humain. Nos entreprises sont durement touchées et malgré quelques aides ponctuelles, l'incertitude pour l'année à venir nous inquiète fortement. On peut dire que pour nous, le confinement a commencé bien plus tôt.

Le "positif", c'est qu'étant à la campagne, le reste de la vie ne change pas beaucoup et que l'on profite de la nature sans trop de problèmes. Nous avons également la chance de travailler en famille et de pouvoir être ensemble dans un cadre sain et agréable et profiter les uns des autres".

Tristan PONCET, adolescent

"C'était bien d'être à Chassin plutôt qu'à Lyon. J'ai travaillé et cela m'a permis d'avoir du rattrapage scolaire. J'ai bien pris l'air. J'étais content, ça va. Je me suis parfois ennuyé. C'était parfois long. J'ai été en contact avec mes copains sur les réseaux sociaux et surtout en Snapchat. J'étais pas mal sur les écrans quand même, ça je le regrette un peu.

J'ai fait des footings, de la musculation et du trampoline dans le jardin. Je suis allé me promener avec mes parents autour de Chassin. J'ai vu et ramassé des champignons, j'ai promené le chien de mes voisins. J'allais aussi faire des courses avec mes parents, à la fromagerie de Chavornay.

J'ai ressenti de la tristesse car on ne pouvait pas sortir et ne voir personne surtout que j'étais loin de Lyon où j'ai mes copains. J'ai trouvé cela un peu long et un peu bizarre. Beaucoup d'ennui. Je travaillais avec mes parents et aussi en visioconférence sur teams avec notre classe. Tous les programmes étaient en ligne : Histoire géo, math, français, SVT, Anglais... On avait des contrôles à distance. Ça a permis de rester à l'école quand même. Mais ce n'était vraiment pas pareil qu'en vrai".

Annie FAUVEL, retraitée

"Le confinement pour moi, c'est un manque de liberté. Je l'ai fait pour les autres, notamment pour mon mari qui est fragile. Mais il ne faut pas se plaindre : il y a toujours pire que ce que nous vivons. A la campagne, nous avons des jardins ; ceux qui sont en appartement sont plus à plaindre. Cette année, mes décorations de Noël sont dédiées à mes voisins pour qu'ils gardent le moral. Dans ma famille, nous avons toujours pensé aux autres : mes parents étaient dans la Résistance, mon père a été déporté, ma mère emprisonnée, mon grand-père paternel déporté aussi dans le camp français. Mon frère a été maire d'une grosse commune parisienne et s'est beaucoup investi pour la population. Je souhaite que cette pandémie se termine rapidement pour tous les commerces et aussi pour que la culture puisse reprendre le chemin de la normalité. Je souhaite bon courage à tous".

Margaux BALLEY, enfant

"Je m'appelle Margaux et je suis en CE1.

Pendant le confinement, j'ai fait l'école à la maison ; je recevais mes devoirs par internet mais je n'aimais pas trop ça car le maître n'était pas là pour expliquer. Il m'appelait une fois par semaine pour me demander si j'avais des soucis dans mes devoirs. C'était dur de ne pas voir mes copines.

Mais j'ai pu jouer dans mon jardin avec mon frère, mes parents me disaient que j'avais de la chance car les enfants en ville ne pouvaient pas faire ça. Ce qui était bien, c'est que j'ai fait plein de cuisine et des travaux manuels et j'adore ça... Mais quand même, j'étais trop contente de retourner à l'école, même avec les gestes barrières. Quand partira ce méchant virus ? En 2021 peut-être ?".

La Commission sociale rappelle qu'elle est à l'écoute de tous, notamment des personnes isolées ou des familles en difficulté. Elle peut apporter une réponse immédiate ou faire le lien avec les organismes en capacité de vous aider. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous en mairie. Nous vous rencontrerons en toute confidentialité.

Noëls d'antan et Noëls de maintenant

Ce matin-là, je pousse mes volets et un ravissement hivernal s'offre à mes yeux !...

Les arbres hier dépouillés, les prairies jaunies, les chemins gris, tout est blanc ! L'hiver a transfiguré ma campagne. Pas un bruit, la neige l'a revêtue d'un immense silence immaculé. Seuls viennent le troubler le frêle chant d'un rouge-gorge transi et le murmure de la source.

Les haies de Mazeau se sont ornées de dentelle, les buissons d'aubépine refléussent et de longs serpents blancs semblent ramper sur les branches dénudées des arbres. Les chardons se sont voilés d'un petit capuchon et, au-dessus du village, la Tour des Dames, chère au cœur de la poétesse Anne Nicole, a mis sa coiffe blanche. Les sapins se sont parés des "bonnets de magiciens" qui faisaient le bonheur de Guillaume Apollinaire. Seul le donjon du château d'Hostel semble bouder les blancs flocons et, imperturbable, continue d'arborer la parure de son ardoise bleutée.

La neige crisse sous nos pas et vient réveiller le souvenir des Noëls blancs d'antan.

Celui de 1960 surtout – 60 ans déjà, est-ce Dieu possible ! - qui avait gelé pour toutes les vacances d'hiver la route de Vogland : un kilomètre de neige verglacée, la promesse de descentes vertigineuses à en perdre haleine et à n'en plus finir. Peut-on imaginer plus beau cadeau de Noël quand on a dix ans ? Deux semaines de glissades et de "rodes", un ballet incessant de luges et de traîneaux, un feu d'artifice de cris joyeux, de rires et d'exclamations !

Jusqu'à ce qu'un matin de janvier, désenchantement qui vient rompre la magie de l'hiver, le froid desserre son étreinte et que les si rares voitures de l'époque reprennent

possession de la route, que dis-je, de la piste, qui, dix jours durant, avait été le royaume et le théâtre des exploits d'une ribambelle de garnements ... Nostalgie, quand tu nous tiens !

Mais derrière la haie fusent soudain des rires d'enfants et nous voilà bientôt bombardés de boules blanches. Sur la pente de nos prouesses passées virevoltent, vertes, mauves ou jaunes, les luges de Noël, comme autant de lutins malins, sous le regard goguenard d'un bonhomme de neige, le cigare entre les dents !

Quand on vous dit que la nostalgie n'est plus de saison !



Henri REYNAUD

Ancien ambassadeur de France

Conseiller Municipal